

Déception lors du vote du rapport européen sur le lait

Des propositions d'amendement substantielles écartées lors du vote en Commission agricole

(Bruxelles, le 15 juin 2015) La journée du 8 juin était placée, pour les producteurs de lait, sous le signe de la déception. Lors du vote du rapport d'initiative consacré à la politique laitière, la Commission agricole du Parlement européen a finalement adoubé un document ouvrant peu de pistes de solutions constructives. Certes, dans ce document, le rapporteur nord-irlandais James Nicholson identifie correctement les problèmes liés aux prix du lait non-rémunérateurs et à leur volatilité croissante et appelle aussi à la prise de mesures de protection actives. Des instruments efficaces aptes à résoudre ces problèmes ne sont cependant pas nommés dans le rapport.

Cette omission est d'autant plus regrettable que de nombreux eurodéputés avaient, au préalable, soumis plusieurs propositions d'amendement positives. En définitive, ces propositions n'étaient pas incluses dans le rapport alors qu'elles portaient, entre autres, sur la mise en place d'un programme de gestion des crises, la prise en compte des coûts de production lors de la contractualisation entre les producteurs et les transformateurs et l'ouverture des organisations de producteurs aux membres des coopératives.

En substance, le rapport s'appuie sur des concepts peu efficaces telles que la production tournée vers l'exportation et la mise à disposition de crédits à l'investissement. « Il est irresponsable de propager l'idée que de *bonnes perspectives d'exportation* et les *nouveaux marchés* constituent la panacée et de présenter les capitaux d'investissement comme une solution », affirme Romuald Schaber, Président du European Milk Board. « Les députés en Commission agricole ont manifestement manqué l'occasion d'appliquer des solutions durables, capables de bâtir un cadre stable pour un marché laitier en suspens », poursuit Romuald Schaber.

Ce qui fait défaut dans le rapport, est la revendication d'un programme de gestion des crises, qui puisse être activé en cas de menace de chute des prix et stabiliser le marché. L'urgente nécessité d'instaurer un bon programme de gestion des crises apparaît actuellement de manière éclatante. Depuis des mois, le prix du lait a entamé une spirale descendante dans de nombreux pays européens. Le fossé entre le prix du lait et les coûts de production ne fait que se creuser.

Le Parlement a encore la possibilité de combler ces lacunes évidentes. En juillet, le rapport sera soumis au vote en plénière. La revendication d'un programme de gestion des crises doit encore trouver sa place dans le document. C'est la seule possibilité pour le Parlement de prendre ses responsabilités face aux consommateurs et aux producteurs en Union européenne comme il faut.

Contacts:

Romuald Schaber, Président de l'EMB (DE): + 49 (0)160 352 4703

Regina Reiterer, chargée de presse (DE, EN, FR): +32 (0)2 808 1935